



Evaluer le Parlement : objectifs, méthodes, résultats et impact

Genève (Suisse)
jeudi 22 octobre 2009

Note d'information à l'intention des participants

juin 2009

Les parlements sont de plus en plus soucieux de la manière dont ils s'acquittent de leurs fonctions représentative, législative et de contrôle. Ils s'emploient par ailleurs à enrayer la baisse de confiance du public dans l'institution parlementaire en général et dans ses membres, en particulier. Une évaluation régulière et approfondie peut être un bon moyen de s'assurer que le Parlement remplit correctement son rôle et entretient des relations approfondies et saines avec les citoyens et le pouvoir exécutif.

Les objectifs de l'évaluation, de même que les méthodes, sont nombreux. Toutefois, toutes les évaluations ont en commun de viser à asseoir le Parlement dans son rôle d'institution centrale de la démocratie et à s'assurer qu'il continue à être en adéquation avec les besoins du vingt-et-unième siècle.

Depuis la publication en septembre 2008 de l'ouvrage *Evaluer le Parlement : outils d'auto-évaluation à l'intention des parlements*¹, la réaction initiale a été prompte et plutôt favorable. Ces outils servent à aider les parlements à analyser leurs performances, ce qui devrait les amener à recenser d'éventuelles lacunes et à formuler des recommandations de réforme et de développement. Ils ont été utilisés, par exemple, par les parlements du Rwanda et de la Sierra Leone dans le cadre de la révision ou de l'élaboration d'un plan stratégique de développement du Parlement.

Un certain nombre d'autres organisations sont associées à l'élaboration de méthodes d'évaluation du travail parlementaire, comme l'Association parlementaire du Commonwealth, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, le Forum parlementaire de la SADC, le National Democratic Institute for International Affairs, le Programme des Nations Unies pour le développement et l'Institut de la Banque mondiale. L'Association des Secrétaires généraux des Parlements travaille actuellement sur des outils d'évaluation de l'administration parlementaire.

Cette conférence s'adresse aux parlementaires, aux Secrétaires généraux et au personnel parlementaire associés aux orientations futures de l'institution. Elle leur permettra de dialoguer sur les différentes approches de l'évaluation du Parlement, de comparer les enseignements tirés d'expériences antérieures et de se faire une idée des résultats et de l'impact potentiels des évaluations. L'objectif est qu'à la fin de la journée, chaque participant ait le sentiment de disposer de nouveaux instruments pour contribuer plus efficacement à l'évaluation et au renforcement de son parlement.

Organisée conjointement par l'UIP, l'Association des Secrétaires généraux des Parlements et d'autres partenaires, la conférence se déroulera sur un mode interactif de manière à permettre un échange optimal entre les participants. L'interprétation sera assurée en anglais, arabe, espagnol et français.

¹ *Evaluer le Parlement : outils d'auto-évaluation à l'intention des parlements*
<http://www.ipu.org/pdf/publications/self-f.pdf>